

ADM ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2022

Montréal, le 9 août 2022 – ADM Aéroports de Montréal a annoncé aujourd’hui ses résultats d’exploitation consolidés pour le semestre clos le 30 juin 2022. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic de passagers de YUL, l’aéroport international Montréal-Trudeau.

Faits saillants

- Le nombre de passagers à YUL s’est établi à 4,0 millions au deuxième trimestre de 2022 en hausse de 739,8 % par rapport à l’année 2021 soit 79,7 % du trafic de la période correspondante de 2019. La croissance aura été soutenue tout au long du trimestre, avec 72,1 % du niveau de trafic 2019 en avril, 79,3 % en mai et atteignant 86,4 % en juin. Soulignons la reprise marquée du secteur international avec 84,0 % du niveau de trafic 2019 au second trimestre. Pour les six premiers mois de 2022, le trafic de passagers s’est établi à 6,2 millions, en hausse de 584,0 % versus 2021.
- Le BAIIA (l’excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d’une coentreprise, voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus d’informations) s’est chiffré à 81,9 millions \$ pour le deuxième trimestre en revue soit une hausse de 82,6 millions \$ par rapport au BAIIA négatif de 0,7 million \$ pour la même période de 2021. Pour le semestre terminé le 30 juin 2022, le BAIIA était de 116,9 millions \$, soit une augmentation de 128,4 millions \$ par rapport au BAIIA négatif de 11,5 millions \$ pour les six premiers mois de 2021.
- Les investissements en capital ont été de 40,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2022, comparativement à 12,5 millions \$ pour la période correspondante de 2021. Au cours de cette période, le programme aéroportuaire, étant toujours limité aux projets essentiels, a atteint 33,6 millions \$ (6,6 millions \$ en 2021) alors que le montant investi, net de subvention, dans la station REM de l’aéroport, a été de 6,6 millions \$ (5,9 millions \$ en 2021). Les investissements en capital au cours du premier semestre de 2022, quant à eux, se sont chiffrés à 56,2 millions \$ (30,3 millions \$ en 2021), soit 44,5 millions \$ pour le programme aéroportuaire (22,9 millions \$ en 2021) et 11,7 millions \$ (7,4 millions \$ en 2021), net d’une subvention, pour la station REM de l’aéroport. Transports Canada, pour sa part, a contribué une subvention de 6,1 millions \$ (nul en 2021) pour le trimestre en revue et 16,2 millions \$ (nul en 2021) pour la période de six mois de 2022 dans la station REM de l’aéroport. Les investissements à YUL et à YMX en 2022 ont été financés par les activités d’exploitation.

Citation

« Nous sommes très heureux d’accueillir à nouveau un grand nombre de passagers à YUL et de participer à la très forte reprise des activités aériennes qui s’opère un peu partout sur la planète, alors que les résultats de trafic nous rapprochent de plus en plus des données enregistrées en 2019. Or, cette hausse fulgurante, combinée à un important manque de main-d’œuvre bien connu, a généré son lot de défis au cours du mois de juin. ADM Aéroports de Montréal demeure optimiste que les mesures mises de l’avant

dans l'industrie permettront aux aéroports à l'échelle nationale et internationale de revenir à un certain équilibre au cours des prochaines semaines. Nous tenons à remercier nos passagers pour leur grande patience face à ces circonstances exceptionnelles. Je tiens également à souligner la résilience et les efforts des employés de la communauté aéroportuaire déployés dans le difficile contexte actuel. » a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d'ADM.

Résultats financiers

Les produits consolidés se sont élevés à 158,1 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2022, en hausse de 113,9 millions \$ ou 257,4 % par rapport à la période correspondante de 2021. Pour les six premiers mois de 2022, les produits se sont chiffrés à 260,9 millions \$, soit une croissance de 177,6 millions \$ ou 213,1 % comparativement au même semestre de 2021. Ces résultats positifs sont en lien direct avec la reprise importante du trafic de passagers qui s'est amorcée de façon marquée à la fin du premier trimestre de 2022.

Les charges d'exploitation pour le trimestre en revue ont atteint 48,9 millions \$, une augmentation de 16,8 millions \$ ou de 52,4 % par rapport au même trimestre de 2021. Pour le semestre terminé le 30 juin 2022, les charges d'exploitation ont augmenté de 27,0 millions \$ ou 39,2 %, passant de 68,9 millions \$ à 95,9 millions \$. Cette variation des charges d'exploitation est principalement liée à la hausse des frais opérationnels pour les services aux passagers en raison de la reprise soutenue des activités depuis le printemps 2022 et à la diminution des subventions salariales. En effet, ADM a rencontré les critères d'admissibilité du Programme de relance du tourisme et de l'accueil jusqu'en mars 2022 alors qu'elle s'est prévaluée du programme du Subvention salariale d'urgence du Canada pour toute l'année 2021.

Les transferts aux gouvernements (paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités [PERI] et le loyer à Transports Canada) ont atteint 27,3 millions \$ pour le trimestre en revue, soit une hausse de 14,5 millions \$ comparativement à l'année précédente et représentent 17,3 % des revenus d'ADM (28,9 % en 2021). Pour les six premiers mois de 2022, les transferts se sont élevés à 48,1 millions \$, soit une augmentation de 22,2 millions \$ par rapport au même semestre de 2021 et représentent 18,4 % des revenus totaux d'ADM (31,1 % en 2021).

L'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation ont diminué légèrement à 38,8 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2022, soit une baisse de 2,5 millions \$ ou 5,8% par rapport à la période correspondante de 2021. Au 30 juin 2022, ces charges ont baissé de 3,7 millions \$ ou 4,5 % pour un total de 78,0 millions \$.

Les charges financières nettes totalisent 31,7 millions \$ pour les trois mois clos au 30 juin 2022 en baisse de 1,2 million \$ ou 4,0 % par rapport à la même période de 2021. Les charges financières nettes cumulées au 30 juin 2022 totalisent 63,3 millions \$ comparativement à 65,3 millions \$ pour 2021, en baisse de 2,0 millions \$ ou 3,2 %. Cette variation s'explique principalement par les frais de consentement encourus au premier trimestre de 2021 ainsi que par la hausse des revenus d'intérêts sur les surplus de liquidités, contrebalancés, en partie, par les frais d'intérêts liés à la série d'obligations S émise en avril 2021.

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, l'excédent des produits par rapport aux charges s'est chiffré à 11,3 millions \$ comparativement à une insuffisance des produits par rapport aux charges de 74,5 millions \$ pour le même trimestre de 2021, soit une hausse de 85,8 millions \$ ou 115,2 %. Au 30 juin 2022, l'insuffisance des produits par rapport aux charges était de 24,3 millions \$, soit une amélioration de 133,7 millions \$ ou 84,6 % par rapport à la même période en 2021.

Situation financière

La dette nette d'ADM au 30 juin 2022 est demeurée stable à 2,45 milliards \$ comparativement au 31 décembre 2021; voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus d'informations.

En mars 2021, ADM a obtenu le consentement des détenteurs d'obligations d'amender l'acte de fiducie-cadre permettant ainsi à ADM de se libérer temporairement de ses obligations de respecter ou de satisfaire aux exigences de certaines clauses restrictives de l'acte de fiducie-cadre pour les années 2021 et 2022. Cette exemption a été demandée en raison de l'incertitude entourant la durée de la baisse importante du trafic de passagers et des mouvements aériens résultant de la pandémie de COVID-19.

Mesures non conformes aux PCGR

ADM présente parfois des mesures financières n'ayant pas de sens prescrit par les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), appelées des mesures non conformes aux PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présenté par d'autres sociétés.

BAIIA

Le BAIIA est défini par ADM comme étant l'excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d'une coentreprise. Ce dernier est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle. Le BAIIA a pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS.

Dette nette

La dette nette correspond à la différence entre le solde brut à payer des obligations à long terme, y compris les contrats de location, et le montant disponible dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que dans le fonds de réserve affecté au service de la dette.

Principales mesures financières

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre			Cumulé au 30 juin		
	2022	2021	Variation (%)	2022	2021	Variation (%)
Produits	158,1	44,2	257,4	260,9	83,3	213,1
Charges d'exploitation	48,9	32,1	52,4	95,9	68,9	39,2
Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (PERI)	10,4	9,2	13,0	20,9	19,1	9,4
Loyer à Transports Canada	16,9	3,6	368,4	27,2	6,8	299,3
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation	38,8	41,3	(5,8)	78,0	81,7	(4,5)
Charges financières (nettes)	31,7	32,9	(4,0)	63,3	65,3	(3,2)
Total des charges	146,7	119,1	23,2	285,3	241,8	18,0
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant quote-part et impôts	11,4	(74,9)	115,2	(24,4)	(158,5)	84,6
Quote-part des résultats d'une coentreprise nets d'impôts	0,2	0,4	(40,0)	0,4	0,6	(24,3)
Impôts sur les résultats	(0,3)	-	726,5	(0,3)	(0,1)	239,4
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	11,3	(74,5)	115,2	(24,3)	(158,0)	84,6
BAIIA	81,9	(0,7)	12 792,4	116,9	(11,5)	1 118,4
Investissements en capital – programme aéroportuaire	33,6	6,6	405,1	44,5	22,9	94,7
Investissements en capital – station REM (net de subvention)	6,6	5,9	12,3	11,7	7,4	56,6

(en milliards de dollars)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Variation (%)
Dette nette	2,45	2,45	(0,1)

Les variations en % dans les tableaux ci-dessus sont calculées avec les résultats en milliers.

Trafic de passagers

Pour le deuxième trimestre de 2022, le trafic à YUL a totalisé 4,0 millions de passagers, une augmentation de 739,8 % par rapport à la même période en 2021. Le trafic international a connu une hausse de 1 050,0 %, le transfrontalier (États-Unis) a observé une croissance de 1 394,8 %, tandis que le domestique a enregistré une hausse de 433,5 % par rapport au deuxième trimestre de 2021.

Pour le trimestre en revue, le trafic de passagers à YUL a atteint 79,7 % du niveau de trafic 2019 soit 84,0 % à l'international, 75,8 % au transfrontalier et 77,3 % au domestique.

Le trafic de passagers des six premiers mois de 2022 représente 64,3 % du trafic de la période correspondante de 2019, soit 66,0 % pour l'international, 59,6 % au transfrontalier et 65,5 % pour le domestique.

Trafic de passagers total *

Aéroports de Montréal					
(en milliers)	2022	2021	Variation 2022 vs 2021	2019	2022 en % de 2019
Janvier	606,3	215,5	+181,4 %	1 532,2	39,6 %
Février	623,2	111,0	+461,6 %	1 432,6	43,5 %
Mars	1 012,4	109,6	+823,6 %	1 712,6	59,1 %
Avril	1 130,5	119,0	+850,4 %	1 567,9	72,1 %
Mai	1 272,0	136,0	+835,3 %	1 603,2	79,3 %
Juin	1 589,6	220,4	+621,2 %	1 839,2	86,4 %
Total	6 234,0	911,4	+584,0 %	9 687,7	64,3 %

Note : Le trafic de passagers total inclut les passagers payants et non payants et les sommes sont calculées selon les chiffres détaillés en milliers.

Source : Aéroports de Montréal

La durabilité chez ADM

Au cours de ce trimestre, ADM a mis en place les initiatives suivantes afin de poursuivre son engagement sur la voie de la durabilité :

- Un audit du système de gestion environnementale (SGE) relatif aux activités de YUL et YMX réalisé par une firme externe, au cours duquel aucune non-conformité n'a été soulevée, aura permis la recertification ISO 14001 d'ADM. Celle-ci est valable pour une durée de trois ans et un audit de maintien est prévu en 2023 et en 2024.
- Un appel d'offres pour l'octroi de permis de taxi a mené à un verdissement de la flotte desservant YUL. Celle-ci est actuellement composée de 97 véhicules 100 % électriques, 153 véhicules hybrides branchables ou hybrides non branchables et de 125 mini-fourgonnettes dont 10 sont des véhicules verts et 25, des taxis adaptés pour la clientèle à mobilité réduite.
- Deux importants prix ont été remportés dans le cadre du Défi énergie en immobilier de BOMA Québec. ADM s'est d'abord démarquée dans la catégorie Platine du prix Atteinte de la cible des GES où les émissions de GES des bâtiments en 2021 étaient comparées à celle de 2018. Pour YUL, c'est une réduction de 34 % qui a été notée. Puis, c'est le prix Amélioration de la performance énergétique - Catégorie service aux consommateurs qui lui a été attribué, grâce aux efforts qui ont permis une amélioration de 23 % par rapport à 2018.

Pour en connaître davantage sur les actions d'ADM, visitez sa [plateforme d'indicateurs](#) en développement durable ou consultez [son rapport annuel 2021](#) dans lequel est présenté son tout premier Rapport de durabilité s'inspirant des normes GRI (Global Reporting Initiative).

À propos d'Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

- 30 -

Source :

Aéroports de Montréal

Affaires publiques 514 394-7304

affaires.publiques@admtl.com